

 <p>académie Toulouse</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> 	<p>ÉPREUVE OBLIGATOIRE EN PONCTUEL ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</p> <p>CAP / BEP - session 2020</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; background-color: #cccccc;"> <p>LIVRET DU CANDIDAT</p> </div>	<p>TENNIS DE TABLE CAP / BEP</p>
--	--	---

Référence :

- Arrêté du 11 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 définissant les modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'EPS aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.
- Circulaire n° 2017-058 du 4-4-2017, circulaire qui précise les modalités d'évaluation de l'éducation physique et sportive notamment avec les modifications de protocoles.

Cette brochure présente pour l'Académie de Toulouse, une des activités physiques et sportives retenue pour la session 2020.

Les épreuves dont la définition et les modalités d'évaluation sont arrêtées pour l'examen ponctuel terminal concernent : les candidats individuels, scolarisés au CNED ou inscrits dans un établissement hors contrat.

Le contrôle ponctuel terminal s'effectue sur deux épreuves.

Les candidats choisissent un couple d'épreuves indissociables parmi les cinq suivants:

ENSEMBLE N° 1 :	Gymnastique au sol – Badminton en simple
ENSEMBLE N° 2 :	Gymnastique au sol – Tennis de table en simple
ENSEMBLE N° 3 :	Badminton en simple – Sauvetage
ENSEMBLE N° 4 :	Badminton en simple – Demi-Fond (3 x 500 m)
ENSEMBLE N° 5 :	Tennis de table en simple – Demi-Fond (3 x 500 m)

Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir leur sécurité.

Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec sa convocation et une pièce d'identité.

 <p>académie Toulouse</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> 	<p>ÉPREUVE OBLIGATOIRE EN PONCTUEL ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</p> <p>CAP / BEP - session 2020</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>LIVRET DU CANDIDAT</p> </div>	<p>TENNIS DE TABLE CAP / BEP</p>
--	---	---

I. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

- L'épreuve consiste en plusieurs rencontres effectuées en simple.
- Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 3 à 4 joueurs de niveau homogène.
- Dans chaque poule, le candidat dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche.
- Les règles essentielles sont celles du tennis de table.
- Une rencontre se joue en deux sets de 11 points avec changement de serveur tous les 2 points.

II. CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :

- Le candidat doit se présenter avec une tenue de sport adéquate (chaussures de sport lacées et vêtements adaptés).
- Le candidat pourra jouer avec sa raquette personnelle sous réserve qu'elle soit réglementaire. (Une plaque rouge et une noire).

III. AIDE À LA PRÉPARATION

- Les candidats doivent se présenter au jour et à l'heure indiquée sur la convocation.
- Il est conseillé de se préparer un minimum en pratiquant l'activité.

IV. COMPÉTENCE ATTENDUE : BOEN n°9 du 01/03/2018

Niveau 3 : Utiliser des placements de balles variés et des accélérations sur les balles favorables pour être à l'initiative du point et chercher à gagner.

V. DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

1ère phase : présentation (environ 10 minutes)

- Accueil des candidats (appel, vérification d'identité).
- Explication sur le déroulement de l'épreuve.
- Rappels du règlement du Tennis de table.

2ème phase : échauffement et pré-constitution des groupes de niveau

- Échauffement: 15 minutes environ
- Cette phase doit permettre de renseigner le jury sur le niveau des candidats. Les deux jurys référents auront ici pour mission de placer les élèves dans des zones de niveau homogène, point de départ de la troisième phase.

3ème phase : classement en groupe de niveau (première phase d'évaluation)

Phase de « montante – descendante » dont l'organisation est laissée à la liberté des centres. Il est préconisé que l'arbitrage soit assuré par les membres du jury dans un esprit formatif pour les candidats sur les points réglementaires. Les séquences de jeu ne pourront être inférieures à 2 minutes ni supérieures à 3 minutes. Les deux jurys référents fixent à la fin de cette phase les niveaux de jeu de l'ensemble des candidats. Néanmoins durant la 5ème phase des ajustements peuvent être proposés par les jurys qui évaluent les rencontres au sein des poules et cela en concertation avec les jurys référents.

 <p>académie Toulouse</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> 	<p>ÉPREUVE OBLIGATOIRE EN PONCTUEL ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</p> <p>CAP / BEP - session 2020</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; background-color: #e0e0e0; text-align: center;"> <p>LIVRET DU CANDIDAT</p> </div>	<p>TENNIS DE TABLE CAP / BEP</p>
--	--	---

4ème phase : évaluation (environ 45 minutes)

Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue en de 2 sets de 11 points. Durant toutes les rencontres, l'arbitrage est assuré par les élèves et noté sur 2 points par les jurys. Les deux jurys de la poule fixent les 5 points sur la « gestion du rapport de force et la construction des points » ainsi que les 8 points sur les « mises en œuvre tactiques et indicateurs techniques ».

5ème phase :

A l'issue de toutes les rencontres de la session et concernant la notation du « gain des rencontres » : après classement au sein de chaque poule **2 points** sont attribués par les jurys puis le président du jury y ajoute les 3 points du classement général.

VI. NOTATION : BOEN n°9 du 01/03/2018

La notation de la prestation physique est sur 20 points et la répartition des points est la suivante :

- **5 points** : Gestion du rapport de force et construction des points.
- **8 points** : Mise en œuvre tactiques et indicateurs techniques.
- **2 points** : Arbitrage.
- **5 points** : Gain des rencontres.

 <p>académie Toulouse</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</p> 	<p>ÉPREUVE OBLIGATOIRE EN PONCTUEL ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</p> <p>CAP / BEP - session 2020</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; background-color: #e0e0e0;"> <p>LIVRET DU CANDIDAT</p> </div>	<p>TENNIS DE TABLE CAP / BEP</p>
--	--	---

Annexes

TENNIS de TABLE : règlement simplifié

Tirage au sort et décompte des points :

- Tirage au sort pour le choix du serveur et du camp.
- Un set se déroule en **11 points**.
- 2 services chacun en alternance sauf à 10-10 où il y a un service chacun.

Le service :

- Le serveur doit se placer derrière la table.
- La balle est présentée dans la paume main ouverte.
- La balle doit être lancée verticalement avant d'être frappée.
- Le point est engagé dès que la balle est lancée.
- La balle doit toucher son camp puis le camp adverse.
- Une balle qui touche le filet au service et tombe dans le camp adverse est annoncée « balle à remettre ». Le joueur doit resservir autant de fois que cela se produit.

Le déroulement de la partie :

Je perds la balle si :

- Je ne renvoie pas la balle sur la 1/2 table adverse.
- La balle de mon adversaire fait 2 rebonds sur ma 1/2 table.
- Je reprends la balle de volée au-dessus de ma 1/2 table.
- Je pose la main libre sur la table pendant le jeu.

L'échange se poursuit si :

- La balle touche le filet et/ou son montant, avant de rebondir sur la 1/2 table adverse.
- La balle touche la 1/2 table adverse sans passer les montants du filet.
- La balle touche un bord de table.

BOEN n° 9 du 01/03/2018

Tennis de table - CAP/BEP – NIVEAU 3 (référentiel rénové 2017)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
NIVEAU 3 Utiliser des placements de balles variés et des accélérations sur les balles favorables pour être à l'initiative du point et chercher à gagner.		Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du tennis de table. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Les matchs sont arbitrés par un des joueurs de la poule. À l'issue des matchs, deux classements différents sont effectués : <u>un classement au sein de la classe filles et garçons séparés</u> et un classement au sein de chaque poule (mixte ou non). Remarques : (1) A propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les Compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (idem pour les candidats garçons). (2) Veiller à valoriser de manière équilibrée des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (attaque/défense ; placement/accélération ; coupé/lifté...). Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées								
Points à	Éléments à évaluer	Niveau 3 en cours d'acquisition (de 0 à 9 pts)	Degré d'acquisition du niveau 3 (de 10 à 20 pts)							
5 points	Gestion du rapport de force et construction des points	Le candidat subit le rapport de force. Les rencontres peuvent être remportées grâce à de nombreuses fautes adverses non provoquées. Il n'y a pas de choix tactique pour la construction du point. L'intention prioritaire de ce candidat est la défense de sa demi table. Il n'y a pas de réelle volonté de rupture.	Le candidat essaie parfois de construire le point en variant les directions pour obtenir une balle favorable. Celle-ci n'est pas toujours exploitée, ou fait l'objet de nombreuses fautes (des frappes explosives et non appropriées apparaissent parfois). Le candidat remporte des points grâce aux fautes adverse et par l'exploitation de balles favorables occasionnellement provoquées ou grâce à un service qui commence à devenir offensif.	Le candidat s'organise pour réaliser des actions efficaces (services, remises, prises d'initiatives). Il tente d'imposer son jeu sans nécessairement tenir compte de l'adversaire. Deux types de jeu peuvent alors apparaître : 1) Pour certains, le gain des points s'obtient par l'enchaînement de renvois réguliers caractérisés par des trajectoires variées en direction (rupture spatiale). La stratégie de ce candidat est donc de provoquer les fautes de l'adversaire. 2) Pour d'autres le gain des points s'obtient grâce à l'exploitation de balles favorables, le plus souvent provoquées.						
				10 points / 8 points	Mises en œuvre tactiques et indicateurs techniques	Le candidat est souvent proche de la table et ne privilégie qu'un seul coup (le coup droit ou le revers). Le service n'est pas toujours réglementaire, c'est une simple mise en jeu. Les placements de balle ne sont pas intentionnels et la zone centrale est privilégiée. Les trajectoires de balle sont lentes et arrondies. Les déplacements du candidat sont inexistants ou tardifs et donc peu efficaces pour produire des renvois variés	Le candidat continue à utiliser un coup préférentiel dans les phases de moindre pression ou sur les balles favorables, mais est capable d'utiliser un autre coup lorsque la pression temporelle augmente. Le service, par ses variations de placement ou de vitesse est perçu comme une entrée dans le duel. Les placements de balles commencent à être intentionnels et les zones latérales sont partiellement utilisées. Le candidat n'atteint pas toute la largeur de la table. Le candidat utilise un type de rupture (spatiale ou temporelle) : balle excentrée principalement et accélérée parfois. Le candidat est capable d'avoir une mise à distance correcte dans des phases de moindre pression mais son déplacement reste parfois tardif lorsque la pression temporelle augmente.	Dans les moments où le rapport de force est équilibré, le candidat recherche presque systématiquement la création d'une situation favorable de marque en utilisant principalement la vitesse ou le placement de la balle, et/ou un début de rotation dans l'échange : balles coupées (rotation arrière) et liftés (rotation avant). Le service, par ses variations (placement, vitesse, rotation) commence à devenir une arme pour créer une rupture rapide. Les filles et les garçons peuvent adopter des stratégies différentes, plus ou moins abouties, mais avec une intention perceptible de rupture. Le candidat recherche un placement efficace (mise à distance) et est capable de se replacer dans les phases de jeu de moindre pression (position favorable pour prendre l'initiative).		
Arbitrage / 2 points	Le candidat est passif et fait des erreurs sur l'évolution du score. Le candidat connaît partiellement les règles de l'activité.	Le candidat suit précisément le déroulement du match et du score. L'annonce du score n'est cependant pas systématique. Les règles du tennis de table sont connues mais pas toujours appliquées. Il laisse les joueurs prendre certaines décisions à sa place (balles illégitimes...)	Le candidat fait le tirage au sort, annonce le score à haute voix en donnant en premier le score du serveur. Il connaît et fait respecter les règles de l'activité.							
			5/20	Gain des rencontres	Classement général par sexe : 3 pts	0 pt	1 pt	1.25 pt	2 pts	2.25 pts
Classement dans la poule : 2 pts	Les élèves classés en bas du tableau des filles ou du tableau des garçons Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons									
		Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Même si les rencontres peuvent être mixtes, les classements des filles et les garçons sont séparés et indépendants, Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.								